

RAPPORT du CENSEUR aux COMPTES
FNAPOG - EXERCICE 2021

En tant que censeur aux comptes, j'ai eu à ma disposition, conformément à ma demande, tous les états financiers nécessaires à ma mission, à savoir : grand livre, extraits des soldes des comptes banques, balance générale, compte de résultat, bilan actif et passif.

J'ai constaté que la comptabilité a été tenue selon les règles de la comptabilité associative.

Les dépenses se sont établies à 5 893.79 €

Les recettes à : 10 751,12 €

En conclusion : un solde positif de : 6 671,20 €

Au vu des documents et informations qui m'ont été fournis, et eu égard à la comptabilisation analytique Fédération par Fédération des recettes et des dépenses représentant une parfaite lisibilité, j'émetts un avis favorable à l'approbation des comptes 2021, et certifie que ceux-ci représentent de manière sincère et véritable l'activité de la Fédération telle que retranscrite dans ces mêmes comptes.

Josette DELLES-PETITJEAN

